

## Communiqué de presse statistique

Luxembourg, le 13 février 2018

### Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de décembre 2017.

#### **Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des ménages**

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> des crédits immobiliers accordés aux ménages a diminué de 6 points de base par rapport à novembre 2017 pour s'inscrire à 1,55 % en décembre 2017. Le volume des crédits nouvellement accordés a augmenté de 67 millions d'euros en comparaison mensuelle pour s'élever à 271 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, le taux a diminué de 10 points de base et le volume des nouveaux contrats a augmenté de 23 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe<sup>3</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages est resté relativement stable sur un mois pour atteindre 1,82 % en décembre 2017. Le volume des créances nouvellement accordées a cependant augmenté de 87 millions d'euros en rythme mensuel pour porter l'activité à 410 millions d'euros durant le mois de décembre 2017. En glissement

---

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

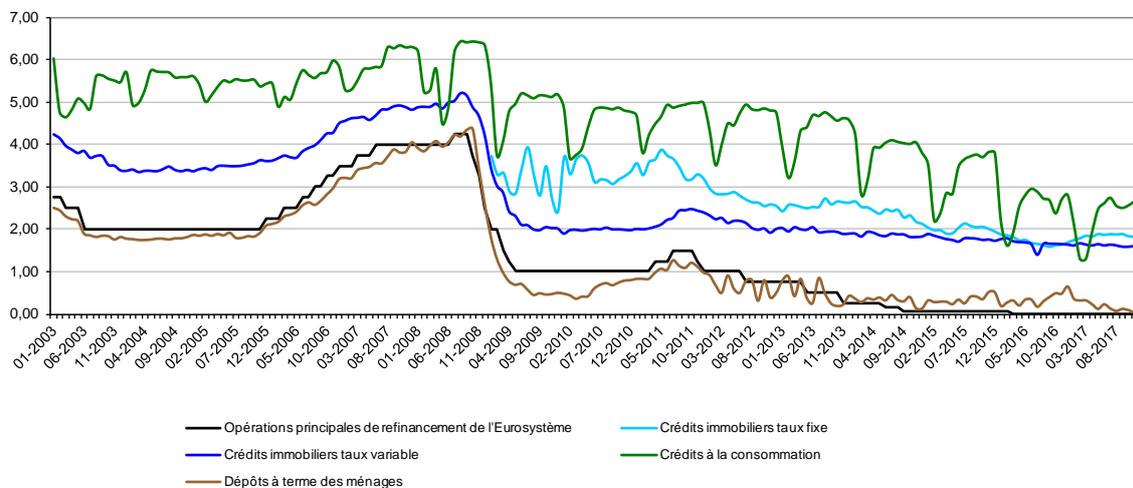
3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL depuis février 2009 seulement pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

annuel, le taux a progressé de 15 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 58 millions d'euros.

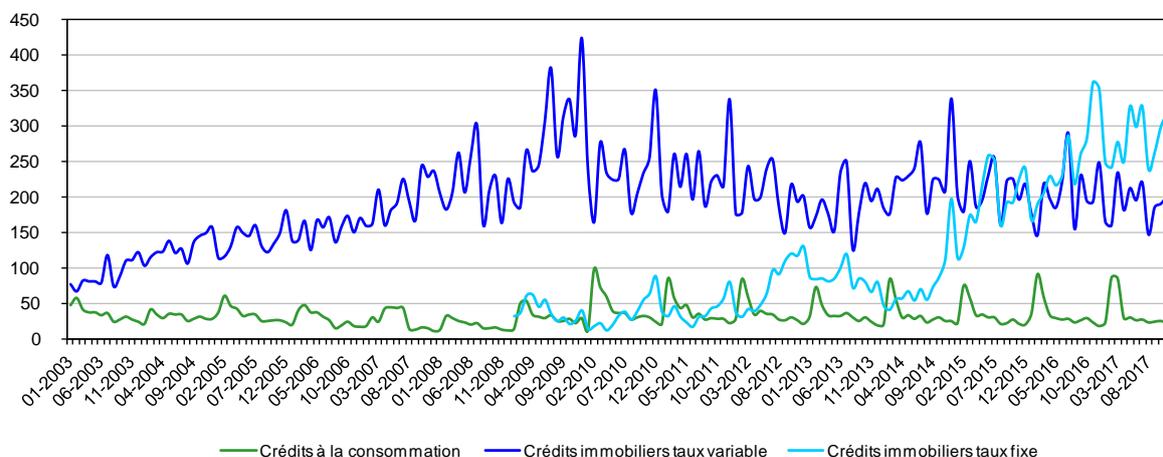
Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, a augmenté de 12 points de base par rapport au mois précédent pour atteindre 2,77 % en décembre 2017. Le volume d'activité a diminué de 5 millions d'euros en comparaison mensuelle pour atteindre 17 millions d'euros durant la dernière période d'observation. En glissement annuel, le taux a diminué de 2 points de base et le volume des nouvelles créances a baissé de 1 million d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a augmenté de 15 points de base pour s'élever à 20 points de base durant le mois de décembre 2017.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des ménages



Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)



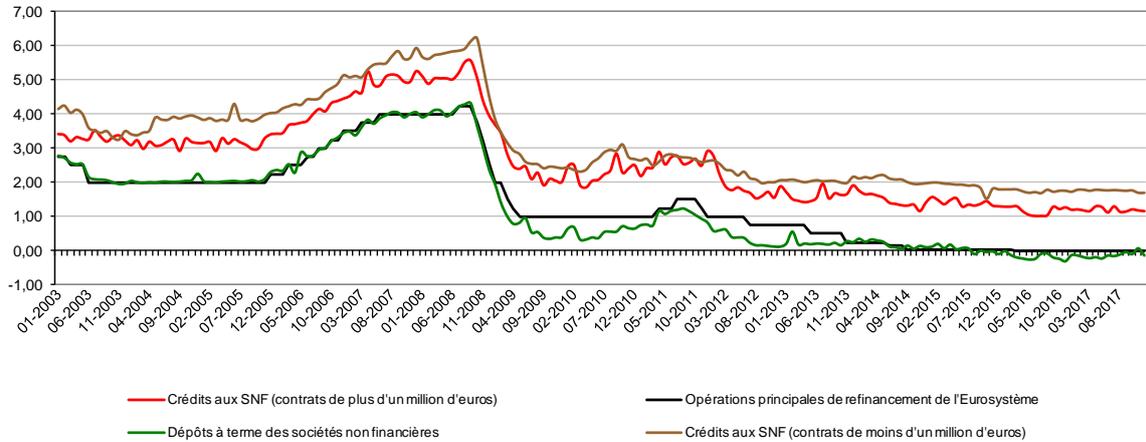
## Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des SNF

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros accordés aux SNF est resté inchangé à 1,70 % par rapport au mois de novembre 2017. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 30 millions d'euros durant cette période pour s'établir à 861 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, ce taux a diminué de 3 point de base tandis que le montant des crédits nouvellement accordés a augmenté de 45 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> pour les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros a diminué de 2 points de base sur un mois pour atteindre 1,18 % en décembre 2017. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 199 millions d'euros sur un mois pour porter l'activité à 5 704 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, ce taux a diminué de 4 point de base tandis que le montant des crédits accordés s'est contracté de 398 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a diminué de 21 points de base en comparaison mensuelle pour atteindre -14 points de base durant le mois de décembre 2017.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières



Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante:

[http://wcmprd.office.bcl.lu/fr/statistiques/series\\_statistiques\\_luxembourg/03\\_marche\\_capitaux\\_interets/index.html](http://wcmprd.office.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interets/index.html)

### Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Pour toute information supplémentaire sur ce communiqué de presse, nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265



Département Relations internationales et communication  
Section Communication  
L-2983 Luxembourg  
Télécopieur: + 352 4774-4910  
[info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)